

Conseil d'Administration

du 4 Janvier 2018

Présents : Fédérici, Cairo, Audibert, Julien, Le Carreres , Boiron, Zigliara, Renard, Lafont, Sauvan.

Absents excusés : Gauch, Rey.

Assurances et Actes de Francisation : Période 2017 / 2018 : les assurances sont partiellement couvertes, nous attendons les retardataires. Nous envisageons, dans le cadre du numérique, une nouvelle procédure où chaque sociétaire aurait un code et un compte personnel où il transmettrait ses documents administratifs uniquement.

Compte rendu de la réunion du 18/12/17 avec la Métropole : Cette réunion était destinée aux professionnels ; une nouvelle réunion destinée aux plaisanciers sera prochainement organisée. Nous avons appris que , désormais, nous ne dépendons plus de la DIPORT mais de la Métropole, et que le directeur des ports de la Métropole est Monsieur Stéphane MARTY, avec qui nous aurons la prochaine réunion.

Relation avec « MPM » nouvellement la Métropole EMP. Notre contrat de dépendance portuaire est renouvelable en 2019 : une hausse de 16% est envisagée. Nous ne pouvons l'accepter. Avec le groupement et la fédération nous contestons cette augmentation. Nous vous informerons de l'évolution.

Tarifs des tirages à terre 2018 :

Bateaux jusqu'à 6,99m :	90 €
Bateaux de 7 à 9,99m	170 €
Bateaux de 10 m et plus	250 €
Manutention de courte durée	55 €

Plus de 48H : 15 € par jour supplémentaire

Tarif préférentiel pour les sociétaires de Mer et Loisir : sur la base inchangée de 2016

Poste des premiers secours : Il conviendrait de le réapprovisionner. Madame Corine REY s'est portée volontaire. Nous l'en remercions .

Changement de Poste : Suite à la vente du bateau Cygne, Poste A21, poste revendiqué par deux sociétaires : Monsieur INFANTE Régis A26 (date d'entrée 02/01/2003) et Madame PAVONI Karine A34 (date d'entrée 01/11/2005). Conformément à l'article 10 de notre règlement intérieur, le changement est attribué au plus ancien : Monsieur INFANTE Régis.

Assemblée Générale du 16/01/18 : Messieurs Julien et Renard sont chargé des ordinateurs .

Monsieur Henri Renard présentera l'ébauche du nouveau site des Canotiers . Le cahier d'émargement sera tenu par Messieurs Julien, Le Carreres (assurances), Rey (Fanions du club).

Monsieur Zigliara a commandé la collation et sera responsable du bar avec des volontaires.

Lors de l'assemblée générale du dimanche 14/01/18, il sera fait appel à bénévolat pour rafraîchir la peinture des pavillons et des barrières du club.

Il a été voté qu'à l'occasion de cette assemblée, le président émettra un chèque de 500 € à la société des Sauveteurs en Mer .

Manifestation du premier semestre de 2018 :

-Le 14 Février 2018 : ouverture des festivités de Marseille Provence : Un feu d'artifice sera tiré sur le vieux port. Le dispositif sera proche de celui du 14 Juillet. Nous vous donnerons des précisions ultérieurement.

-Au mois d'Avril, une course des maxi catamarans devrait se dérouler en Méditerranée,.Elle fera escale à Marseille devant la Mairie. Il nous sera demandé de déplacer les bateaux de la panne A côté Est. Ceux-ci seront amarrés soit dans le Vieux Port, soit dans le port du Mucem pour la durée de l'escale.

-Les Voiles du Vieux Port devraient être organisées du 10 au 17 Juin.Nous sommes participants à cette manifestation. Nous hébergerons donc des bateaux sur la panne A, côté est. Les bateaux des sociétaires seront déplacés dans le vieux port ou au port du Mucem .

Prochain conseil : le lundi 05 Février 2018 à 18H.